

Choucas. Jusqu'à 12 000 pourront être détruits dans le Finistère

Publié le 02 avril 2019 à 20h24 Modifié le 02 avril 2019 à 20h23

ROLAND FILY

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)



Le ministère de la Transition écologique va se rapprocher du ministère de l'Agriculture pour rechercher une solution pérenne au problème des choucas.

Le ministère de la Transition écologique va se rapprocher du ministère de l'Agriculture pour rechercher une solution pérenne au problème des choucas. (Photo Roland Fily)

Face à la prolifération du choucas des tours, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, propose un programme de recherche visant à maîtriser les populations. Dans le Finistère, un arrêté autorise la destruction de 7 000 choucas dans plusieurs secteurs prioritaires, nombre pouvant être porté à 12 000.

*Aujourd'hui, j'ai interrogé le
@gouvernementFR sur les
dispositions à prendre pour contrôler
la population de #Choucas dans le
Finistère.
Nous devons trouver une solution
pérenne @FdeRugy*

Du 1er au 16 mars, une consultation du public a été menée par la préfecture du Finistère avant l'arrêté dérogatoire signé le 28 mars. Celui-ci détermine la destruction de 7 000 choucas, pouvant être portée à 12 000 en cas de seconde dérogation, dans sept secteurs « d'expérimentation prioritaire », à Quimperlé, Pont-Croix, Pleyben, Spézet, Ploumoguier, Plounevez-Lochrist et Henvic. À titre d'exemple, sur le pays de Quimperlé, site pilote, ce sont 1 600 spécimens qui pourront être détruits par tirs et 1 500 par piégeage. Pour l'ensemble des autres secteurs, chasseurs (2 000) et lieutenants de louveterie (1 900) mèneront les prélèvements par tirs.

Le gouvernement a annoncé, ce mardi, lors de la séance des questions au gouvernement, le lancement d'un programme d'analyse et de recherche sur le sujet. En l'absence de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, c'est Elisabeth Borne, ministre des Transports, qui l'a présenté, en réponse à une interpellation du député quimperlois Erwan Balanant. Il demandait quelle pourrait être la solution pérenne face au problème des choucas dans le Finistère.

« Les oiseaux d'Hitchcok »

Le député a évoqué « un véritable fléau » et « des agriculteurs de mon territoire résignés face au phénomène. Ils ne peuvent pas être remboursés des dégâts occasionnés. Et toute déclaration leur paraît dès lors vaine et inutile ». Selon lui, « On a un rapport entre l'autorisation de prélèvement et la prolifération de ces choucas qui est trop déséquilibré pour permettre d'endiguer voire même stabiliser l'augmentation de l'espèce ». Il interroge sur l'impact sur la faune et les autres oiseaux, sur les nuisances à nombre d'habitants du territoire quimperlois. « Les choucas, il faut imaginer, c'est comme les scènes des Oiseaux d'Hitchcok, vous avez des nuées de choucas extrêmement importantes au-dessus de Quimperlé, qui sont assez perturbants ne serait-ce que tout simplement pour profiter de son jardin durant les beaux jours ».

Elisabeth Borne a confirmé une nouvelle dérogation autorisant « des prélèvements augmentés (5 000 de plus)



Programme de recherche

C'est Elisabeth Borne qui a répondu en lieu et place du ministre et confirmé une nouvelle dérogation autorisant « des prélèvements augmentés » et les dispositions de l'arrêté préfectoral. « Mais cette situation n'est effectivement pas pérenne... Une maîtrise à long terme des populations des choucas des tours implique des méthodes raisonnées de prévention et de lutte et devra nécessairement passer, entre autres, par la limitation de l'accès aux ressources alimentaires, à l'échelle des exploitations agricole. À cet effet, un programme de recherche analysant les causes de la dynamique démographique des choucas des tours et identifiant les solutions les plus adaptées pour limiter les dégâts aux cultures apparaît aujourd'hui nécessaire ». Elle a annoncé le rapprochement des administrations afin de définir le cahier des charges d'un tel programme.

Source : Le Télégramme – Lien :

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/choucas-jusqu-a-12-000-pourront-etre-detruits-dans-le-finistere-02-04-2019-12249534.php?fbclid=IwAR0Kj4zXr7S5cXClaymIhZg8n-COkBazZlIGPBHnG8Wtxfezyax3FRKo8ns#>